

À Saint-Denis, le 28 janvier 2019,

Madame la rectrice de l'Académie de Créteil
Rectorat de Créteil
4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex

Objet: Préavis de grève pour la période du 4 au 11 février 2019.

Madame la Rectrice,

SUD ÉDUCATION Créteil a l'honneur de déposer auprès de vous conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels exerçant dans l'Académie de Créteil pour la période du 4 au 11 février 2019.

En effet nous entendons ainsi permettre aux personnels de participer aux actions sur les thèmes :

- Pour la création de postes d'enseignants et de personnels de vie scolaire.
- Réemploi de tous les personnels de vie scolaire au chômage (AED-AVS-EVS).
- Titularisation de tous les personnels précaires sans condition de concours ni de nationalité.
- Contre les pressions hiérarchiques
- Contre la répression syndicale
- Contre l'organisation pathogène du travail
- Contre les dispositions de la loi Peillon
- Contre le décret rythme scolaire
- Contre la « réforme » de l'éducation prioritaire
- Pour l'élargissement de la carte des REP

Je vous prie de croire, madame le recteur, à notre attachement au service public de l'éducation.

Pour SUD EDUCATION CRETEIL
Jules Siran, co-secrétaire général académique

